

MARS 1996



# INFORMATIONS VERNIER

## LA NOURRITURE ET L'ENFANT

Dans le cadre de la «Journée mondiale de la santé», qui aura lieu le 7 avril, notre commune a souhaité se pencher sur le thème de l'alimentation des enfants.

Afin de les familiariser avec la problématique de l'équilibre nutritionnel, l'exposition «Bienvenue au cirque des aliments» s'arrête à l'école du Lignon du 24 avril au 18 juin.

Près de 15 000 enfants ont déjà vu cette expo depuis sa première présentation à l'automne 1989. A son origine le Service de santé de la jeunesse, qui met aussi à disposition des enseignants du primaire un dossier pédagogique extrêmement bien conçu.

Enfin, précisons que certains restaurants scolaires collaborent avec une diététicienne.



(Karine BAUZIN)

# SOMMAIRE

## Le thème

### **3 La nourriture et l'enfant**

Y a-t-il une alimentation spécifique pour les enfants ?  
Que faut-il leur donner pour le goûter ?

L'exposition "Le Cirque des aliments" tente de sensibiliser les enfants sur l'importance d'une bonne alimentation.

## Nouvelles communales

**7** Conseil municipal du 6 février

**9** Courrier des lecteurs

**10** Conseils juridiques :  
du nouveau !

**11** Vernier fleuri et portes ouvertes  
au centre horticole communal

**12** Portes ouvertes à la police  
municipale

**15** Conseil des communes et  
régions d'Europe

**16** Service des sports

**18** 32e Kermesse des 7 cités

## Infos-quartier

**18** Assemblée de l'AIAL

**19** L'AIVV : ... mais où sont les  
neiges d'antan...

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

##### **Vernier I** (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

##### **Vernier II** (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine

av. de Châtelaine 84

##### **Vernier III** (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre

Ch. du Grand-Champ 11

##### **Vernier IV** (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura

Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96

Route du Bois-des-Frères 30

#### Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

**Poste de Châtelaine**, tél. 796 25 11

#### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### **Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### **Poste des Avanchets**

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### **Poste du Lignon**

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 320 25 11

**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,

le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### **Service social communal**

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### **Permanence chômage**

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### **Centre social des Avanchets**

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### **Centre social de Châtelaine**

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### **Centre social du Lignon**

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### **Service d'aide à domicile A.G.A.D.**

Tél. 979 06 06

#### **Service d'aide et de soins**

**communautaires**, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

**Centre social du Lignon**,

Tél. 796 63 11 et **Centre social de**

**Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

### **Edité par l'Administration municipale**

Thème (*pages bleues*)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

**DECORATIONS FLORALES**

**parution 26 avril**

délaï rédactionnel 29 mars

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## La nourriture et l'enfant

Pour tout être humain l'alimentation est primordiale, mais plus encore chez l'enfant qui est en pleine croissance physique.

Y a-t-il une alimentation spécifique pour les enfants ? Que faut-il leur donner à manger pour le goûter ?



Repas au Restaurant scolaire de l'école d'Avanchet

(Karine BAUZIN)

Pour tenter de répondre à ces questions, les enseignants du primaire vont bénéficier de l'exposition « Bienvenue au cirque des aliments ». Son but est de sensibiliser les enfants de l'école primaire, mais aussi, indirectement leurs parents.

« Une soirée réservée aux parents est organisée à chaque fois. Ceux qui sont venus à l'exposition sont enchantés.

En janvier 1996, à Saint-Jean, ce sont quelque 80 parents qui l'ont appréciée » raconte Marie-Pierre THEUBET, diététicienne-conseil au sein du Service santé de la jeunesse, à disposition des restaurants scolaires.

### Victime de son succès

Pour que cette exposition vienne dans une école, il faut qu'au moins huit enseignants l'aient réclamée. Il faut aussi une salle de 7 x 8 m pouvant être fermée à clé. Cette expo est le fruit d'une longue recherche en éducation nutritionnelle menée notamment par Marie-Pierre THEUBET.

L'objectif était de concevoir du matériel de sensibilisation.

« Beaucoup d'enseignants transmettent de l'information sur l'alimentation, mais en se basant sur le matériel du Centre de documentation du Département de l'instruction publique,

diques proposées aux enfants de 4 à 12 ans. Ces derniers doivent être libres de choisir. L'expo apprend aux enfants à gérer leur alimentation et à agir.

Vingt-quatre écoles ont déjà accueilli l'exposition, qui intéresse également d'autres cantons. En outre, Onex-Santé l'avait reçue en mars 1991 pour sa semaine thématique, de même que la Clinique des enfants durant l'été 1992.

En tout, ce sont quelque 15 000 enfants qui l'ont vue !

Quel bilan Mme THEUBET tire-t-elle de cette exposition ? « Un passage à cette expo ne va pas modifier les habitudes alimentaires, mais elle a le mérite d'entamer une sensibilisation ». Précisons qu'une affiche des dessinateurs ALOYS et Ivain GRESSOT est distribuée à la fin de la visite.

A chaque fois, l'expo reste 7 à 8 semaines, selon le nombre de classes qui la visiteront. Au Lignon, ce sont Lignon 1, Lignon 2, Lignon 3 et Aïre qui viendront la découvrir du 24 avril au 18 juin. A Avully, six écoles de villages étaient venues.

L'exposition étant victime de son succès, Mme THEUBET est en train de prendre les inscriptions pour l'année scolaire 1997-1998.

C'est la raison pour laquelle une expo jumelle va prochainement être montée. Cette dernière pourra être mise à disposition pour l'année 1996-1997.

plus toujours très à jour » relève Mme THEUBET.

Depuis l'automne 1989, l'exposition, mise au point esthétiquement et graphiquement par Ivain GRESSOT et ALOYS des Studios Lolos, tourne dans les écoles primaires du canton. Son but est de susciter un intérêt par le biais d'une série d'activités lu-

	AU REVEIL	A LA RECREATION OU A LA MAISON dans la matinée
<b>Lundi</b>	lait chocolaté	pain aux noix, beurre, pomme
<b>Mardi</b>	jus de raisin	sandwich : pain complet, margarine, gruyère, tomate
<b>Mercredi</b>	yogourt drink	bâtons de céréales, poire
<b>Judi</b>	lait, corn flakes	mandarine
<b>Vendredi</b>	petit pain au lait	lait chocolaté, orange
<b>Samedi</b>	séré aux fruits	jus de pomme, petit pain ballon

### Avec les enseignants

Quand l'exposition arrive dans une école, Mme THEUBET rencontre les enseignants sur le lieu de l'exposition lors d'une séance d'information de deux heures. L'expo comporte huit modules. Environ 150 aliments en plastique et emballages courants sont déposés dans la «piste des aliments». Tous les modules sont réalisés en trois dimensions et ont un volume adapté à la taille de l'enfant.

Les enseignants qui désirent continuer de travailler sur le sujet selon les possibilités du programme scolaire et en fonction de leurs objectifs disposent d'un dossier pédagogique intitulé «Je t'invite... viens découvrir les aliments». Il contient des informations multiples en alimentation.

Entre autres, il reprend et précise chaque sujet traité dans l'exposition. De plus, des activités sont proposées pour chaque sujet. Elles peuvent être réalisées en classe, mais aussi à

### Huit conseils pour manger sainement

#### 1 Composer des repas équilibrés

Un repas équilibré se compose de plusieurs aliments différents. Ce sont : au moins un aliment riche en protéines, au moins un aliment riche en amidon (ex. riz ou pâtes), au moins un aliment riche en fibres et en vitamine C (plutôt cru), de la graisse (ex. beurre) et selon l'habitude de chacun une boisson (de l'eau surtout).

#### 2 Varier les aliments

#### 3 Consommer plusieurs repas équilibrés chaque jour

#### 4 Boire suffisamment

#### 5 Consommer assez de calcium (3 à 4 produits laitiers par jour)

#### 6 Choisir les «bonnes» graisses pour la santé

- pour cuire à haute température, préférer les huiles d'arachide ou d'olive
- pour préparer les sauces froides (salades, etc.) préférer les huiles de tournesol, maïs, colza, noix, olive, lin ou carthame.

#### 7 Cuisiner et manger peu gras

#### 8 Consommer davantage de légumes, de fruits et de céréales complètes



L'exposition "Le cirque des aliments" fait participer les enfants

## La nourriture et l'enfant

l'extérieur. Précisons que l'alimentation est un sujet qui s'intègre facilement dans les diverses branches enseignées : vocabulaire, mathématiques, géographie, environnement ou connaissance du corps.

Le dossier pédagogique traite d'une série de sujets très variés : les cinq groupes d'aliments (symbolisés chacun par une couleur et une forme), le repas équilibré (contenant au moins un aliment de chaque groupe), la répartition des repas (trois au minimum et régulièrement), comment choisissons-nous les «bons» aliments (riches en hydrates de carbone, en lipides, en aliments constructeurs et protecteurs), le petit déjeuner (le repas principal), le goûter et la collation (leur composition), sport et aliments (apport d'énergie supplémentaire), le rôle nutritionnel des aliments énergétiques, constructeurs et protecteurs, l'eau et les boissons (l'eau est la boisson idéale), les apports nutritionnels conseillés (avec des tableaux pratiques), les rations alimentaires conseillées par âge (également avec des tableaux), les équivalences alimentaires (100g de viande contiennent autant de protéines que 3 verres de lait) et l'hygiène alimentaire.

«L'objectif est de sensibiliser les enseignants motivés à reprendre le flambeau» résume Marie-Pierre THEUBET. La tâche est en effet immense et l'expo ne peut se multiplier à l'infini. Ce dossier pédagogique a été réalisé en 1992 par la même équipe à l'origine de l'expo.

Un exemplaire a été envoyé dans chaque école. Afin d'en mesurer l'impact, une évaluation va démarrer auprès des enseignants.

### Pas une science exacte

«L'éducation à l'alimentation ne se borne pas à dire ce que l'on doit manger pour être en bonne santé» observe Mme THEUBET, qui tente de réhabiliter une alimentation saine et le plaisir de manger.

«Si l'on ne veut pas parler dans le vide, il faut tenir compte de quatre éléments : le cadre familial (savoir si l'enfant doit se débrouiller seul pour

se faire à manger, est-ce lui qui fait les courses, etc ?), le travail (tenir compte de ce qui est pratique, faisable pour proposer de bonnes alternatives), la symbolique des aliments (par exemple liée à la religion) et les cultures différentes. Ce sont des questions essentielles, si on ne les pose pas, le traitement sera un échec».

Qu'en est-il de la diététique dans les restaurants scolaires ?

Il existe 37 associations gérant un restaurant scolaire à Genève.

Marie-Pierre THEUBET ne collabore qu'avec 8 d'entre elles. Pourtant ses services sont gratuits.

«La diététique est perçue comme quelque chose de réducteur, de triste et de compliqué» explique-t-elle.

Est-ce le cas ? Notre formation a évolué. Désormais, les notions de plaisir sont également prises en compte» ajoute Mme THEUBET, qui a récemment suivi une formation à l'Institut français du goût, dirigé par Jacques PUISAIS (auteur du livre «Le goût et l'enfant»).

Sachez qu'il y a des chances qu'une collaboration puisse naître dans un proche avenir entre le Service santé de la jeunesse et les cycles d'orientation, par le biais des cours de biologie. Futile ? Pas vraiment, lorsqu'on lit les statistiques sur les causes de mortalité en Europe, directement liées à notre mode d'alimentation.

Serge GUERTCHAKOFF



PAR REPAS, PAR JOUR, PAR AGE

Réf. Apports nutritionnels conseillés pour la population française, 1992.

REPAS	ALIMENTS	1 an	1 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 9 ans	Filles 10 à 12 ans	Garçons 10 à 12 ans	Filles 13 à 19 ans	Garçons 13 à 19 ans
PETIT DEJEUNER	lait ou équivalent	1,5 dl	1,5 dl	2 dl	1,5 dl	2 dl	2 dl	2 dl	2 dl
	pain ou équivalent	30 g	40 g	50 g	50 g	50 g	75 g	75 g	75 g
	beurre	5 g	5 g	10 g	10 g	10 g	10 g	10 g	20 g
	confiture, gelée, miel	10 g	20 g	30 g	30 g	30 g	30 g	30 g	30 g
	poudre chocolatée ou sucre	15 g	15 g	15 g	15 g	15 g	15 g	15 g	15 g
	eau, tisanes, thé léger	-	-	-	-	-	-	-	-
COLLATION	céréales ou équivalent	-	-	-	-	-	-	-	50 g
	fruit ou jus de fruit	100 g	100 g	100 g	100 g	100 g	150 g	150 g	150 g
	fromage ou équivalent	-	-	-	-	-	-	-	30 g
	eau	-	-	-	-	-	-	-	-
DINER	viande ou équivalent	20 g	30 g	40 g	50 g	50 g	80 g	80 g	80 g
	légumes crus, cuits	50 g	100 g	100 g	150 g	150 g	150 g	150 g	200 g
	farineux cuits	100 g	80 g	100 g	100 g	100 g	150 g	150 g	150 g
	pain	-	-	-	40 g	20 g	20 g	20 g	20 g
	fruit ou jus de fruit	-	100 g	150 g	150 g	100 g	150 g	150 g	150 g
	matières grasses	5 g	10 g	10 g	15 g	15 g	15 g	15 g	20 g
	eau	-	-	-	-	-	-	-	-
GOUTER	lait ou équivalent	-	1,5 dl	1,5 dl	1,5 dl	1,5 dl	-	-	-
	pain ou équivalent	20 g	-	-	50 g	50 g	60 g	50 g	60 g
	fruit ou jus de fruit	100 g	-	-	-	-	-	-	200 g
	chocolat, biscuits secs	20 g	20 g	20 g	20 g	20 g	20 g	20 g	30 g
	ou équivalent sucré	-	-	-	-	-	-	-	-
eau	-	-	-	-	-	-	-	-	
SOUPER	fromage ou équivalent	20 g	30 g	30 g	30 g	30 g	40 g	40 g	30 g
	légumes crus, cuits	50 g	50 g	30 g	130 g	130 g	130 g	180 g	180 g
	farineux cuits	80 g	80 g	100 g	100 g	100 g	150 g	100 g	150 g
	pain	-	-	-	20 g	20 g	20 g	20 g	20 g
	dessert lacté	-	-	-	100 g	150 g	150 g	150 g	150 g
	fruit ou jus de fruit	-	150 g	150 g	150 g	150 g	150 g	150 g	150 g
	matières grasses	5 g	5 g	10 g	15 g	15 g	15 g	15 g	15 g
	eau	-	-	-	-	-	-	-	-

Mme le Maire Gabrielle FALQUET informe l'assemblée que le Conseil administratif demande le report en mars du point concernant l'acquisition du chemin de Champ-Claude 7. Entre-temps, les signataires de la pétition des habitants et riverains du chemin concerné seront entendus.

Nous apprenons les démissions de deux conseillers municipaux socialistes, soit Lili STAUB et Jean-Claude JAQUET. En outre, le conseiller administratif Christophe ISELI a décidé de démissionner du comité de l'Association des communes suisses et du Conseil de l'environnement, pour cause de surcharge de travail.

Pars ailleurs, une subvention de 50 000 francs a été octroyée à la commune par le Conseil d'Etat dans le cadre de l'établissement d'un nouveau plan directeur communal.

### Feu vert pour le Vieux-Lignon

Un crédit de 150 000 francs a été voté par 29 voix et une abstention afin de rénover les façades du bâtiment du «Vieux-Lignon». En 1995, la toiture a été partiellement refaite. Toutefois, le problème de la façade demeure. Les crépis se décollent par endroits permettant ainsi à l'humidité de pénétrer dans la maçonnerie. Les écologistes souhaitent le maintien et la restauration de la verrière (coût 32 000 francs). Cette proposition n'est pas suivie.

La commune souhaitant construire un nouveau bâtiment sur une parcelle située à proximité des églises et de l'école du Lignon, un changement de zone est nécessaire. L'idée est d'y installer une crèche qui permettra d'accueillir plus d'enfants que dans l'actuelle, à l'étroit. Un préavis favorable est émis par 18 voix (S, AdG, PDC) contre 12 (L, E, R). L'implantation de cet équipement tient compte de la limite de protection des rives du Rhône et respecte la végétation existante. Le refus des Verts est motivé par l'absence de compensation prévue à ce déclassement de 5000 m<sup>2</sup>.

### Petits immeubles

Autre préavis requis concernant un plan localisé de quartier au chemin de l'Esplanade qui prévoit le remplace-

ment de 4 villas par 3 immeubles villageois de 3 étages sur rez. C'est-à-dire le gabarit exactement identique à celui des PLQ voisins. C'est environ 60 logements qui seront mis à la disposition de la population, ainsi que 80 places de parking en sous-sol. Le projet maintient en place la végétation existante. Les élus unanimes renvoient en commission cet objet afin d'avoir une vue d'ensemble du quartier et de pouvoir entendre les promoteurs et architectes du projet. Des parcomètres seront installés sur les parkings des emplacements sportifs communaux, soit à la piscine du Lignon, au boudrome, au centre de tennis d'Aïre et au centre sportif de

groupe d'employés de la poste du Lignon demandant à la commune d'intercéder auprès de la régie Testina afin qu'ils obtiennent des abonnements bon marché pour le parking du Centre commercial du Lignon. Après moult débats, cette pétition est classée, par 22 voix (L, R, PDC, E, S) contre 6 (AdG) et deux abstentions.

Une motion d'Eric GRANDJEAN (R) invitant les autorités à trouver les moyens de lutter plus efficacement contre le trafic de drogue sera étudiée en Commission de la jeunesse; une résolution de Michel MONOD (AdG), qui demande d'augmenter la subvention versée annuellement à la Fédération genevoise de coopération, sera



Le bâtiment du Vieux-Lignon

Vernier. Cet équipement coûtera 100 000 francs. Les utilisateurs des installations payeront 1 franc par heure, ceci pendant la journée. «Le tarif sera nettement supérieur pour les autres», précise le conseiller administratif Marc-Henri BRELAZ. Au vote, les élus acceptent cette demande de crédit. Une pétition d'un groupe d'adolescents du village réclamant le prêt d'un local genre Abarc est classée. Des élus les ont informés des possibilités existantes.

### Parking au Lignon

Autre pétition émanant cette fois d'un

quant à elle traitée par les Commissions sociale et des finances; enfin, une résolution demandant la création d'une commission ad hoc chargée de se pencher sur la problématique de la violence autour des écoles est acceptée à l'unanimité. Une pétition de 680 habitants et usagers de la rue du Village réclamant notamment son aménagement en zone résidentielle est envoyée en commission.

Le remplacement du véhicule pionnier du Service du feu, nécessitant un crédit de 205 000 francs, est aussi envoyé pour étude en commission.

S.G.

**022 304 01 00**



**sauvin schmidt sa**



**VOTRE PARTENAIRE VOIRIE**

**vous offre aussi**

**SON SERVICE DÉMÉNAGEMENTS**

6, route des Jeunes - 1211 Genève

**Colonie de vacances «La Joie de Vivre»**

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es un garçon ou une fille né(e) entre 1983 et 1989, soit le/la bienvenu(e) au séjour A et si tu es né(e) entre 1982 et 1989 soit le bienvenu(e) aux séjours B et C de la colonie «La Joie de Vivre». Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été

Séjour	A	du samedi	13 juillet	au vendredi	26 juillet 96
	B	du dimanche	28 juillet	au samedi	17 août 96
	C	du samedi	3 août	au samedi	17 août 96

Les prix des séjours    Enfant résidant dans le canton de GE : A et C, Fr. 410.-; B, Fr. 520.-  
                                   Enfant résidant hors du canton de GE : A et C, Fr. 520; B, Fr. 690.-

Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions sont possibles.

**Renseignements auprès de**

Séjour A            Nathalie Studli    Rue des Rois 15, 1204 GE    Tél. 329 27 12 (répondeur)  
 Séjours B et C Bernard Sauvain    CP 106, 1211 GE 28    Tél. 341 55 61 (répondeur)

**COMPTABLE INDEPENDANT**

**ETABLISSEMENT DE VOTRE  
DECLARATION D'IMPOTS**

dès Fr. 80.-

*Rapide, discret, et se déplace  
à votre domicile.*

**Tél. 022/796 38 24**

**FIDUCIAIRE AFIGEST SA**

**FAITES REMPLIR VOTRE  
DECLARATION D'IMPOTS  
PAR UN SPECIALISTE**

dès Fr. 90.-

*Se déplace à votre domicile.  
Comptabilité pour indépendants  
sur devis.*

Tél. 022/793 97 80  
Natel 077/59 67 24

**GIUSEPPE FURCOLO**

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier

**Tél. 341 18 56    Fax 341 23 21**

**Actif  
dans  
votre  
région?**



**Nous aussi**



**Banque Cantonale  
de Genève**

**Agence de Vernier:** route de Vernier 219, 1214 Vernier - Tél. 341 15 30



## COURRIER DES LECTEURS

Très intéressé par le courrier des lecteurs d'Informations Vernier de décembre 1995, signé par M. Vincent Kaufmann et approuvant largement ses propos pertinents, j'aimerais, comme ancien habitant de Châtelaine, apporter ici quelques réflexions personnelles.

Quel ne fut pas mon étonnement il y a environ 18 mois, d'être sollicité, à l'entrée d'une grande surface de Vernier-Village, d'apposer ma signature sur une pétition, demandant une plus sévère limitation de la circulation au travers de cette agglomération.

Que faut-il penser du trafic automobile à Châtelaine ? A-t-on déjà fait un comptage de la circulation dans cette localité ? Une statistique doit bien exister quelque part mais les résultats doivent être tellement effarants qu'il est préférable de laisser ces données là où elles dorment. Heureusement les édiles de l'époque ont prévu à Vernier-village une déviation fort réussie.

Il se prépare bientôt, hélas, un nouvel et sensible accroissement de la circulation à Châtelaine par l'édification en cours, d'un vaste complexe immobi-

lier sur l'emplacement des anciens Ateliers des Charmilles. Ajoutons pour faire bonne mesure, les logements prévus dans le périmètre av. Ed-Vaucher/av. de Châtelaine/ch. De-Maisonneuve. Et pour corser le tout, ne se profile-t-il pas à l'horizon des friches industrielles qui, malheureusement, appelleront fatalement de nouvelles habitations.

Il est en effet inutile de se lamenter sur les erreurs du passé mais, aujourd'hui où tout est constamment remis en question, où l'inventivité du genre humain atteint des sommets incroyables, jamais l'on entendit parler d'une route d'évitement de Châtelaine aménagée sur une couverture des voies CFF, du pont de l'Écu jusqu'au pont des Délices, par exemple.

Quelle idée farfelue penseront certains, à oublier au plus vite. Et pourtant le développement de notre quartier doit aussi se planifier en harmonie avec St-Jean, les Charmilles et le Pt-Saconnex.

Ne me dites pas que semblable projet est irréaliste. Les spécialistes en génie civil nous ont habitués à des prouesses techniques d'une toute autre envergure et les ingénieurs de la circulation ne sont nullement en manque d'imagination lors de l'élaboration de nouveaux concepts de trafic. Le financement et la politique, voilà certainement les deux pierres

d'achoppement, je le concède. Néanmoins, continuons à rêver. Ces travaux ne pourraient-ils pas se combiner avec des parkings desservant le stade des Charmilles. Si les spectateurs d'un match avaient la possibilité de venir avec leur voiture à proximité immédiate du Parc des sports, on résoudrait par la même occasion un facteur non négligeable de la désertion des terrains de football.

Après avoir par cette rocade délesté d'une façon certainement considérable le flux des véhicules à moteur coupant Châtelaine en deux, l'on pourrait enfin songer à revitaliser cette agglomération, recréer une vie associative, peut-être stabiliser, voire développer le commerce de proximité. Lors du bref entretien que j'eus avec le collecteur de signatures cité au début de cet article, l'on me dit qu'il ne fallait nullement craindre l'utopie.

Si l'on peut être utopique pour Vernier-Village la favorite, l'on peut aussi l'être pour Châtelaine la prétéritée. Puisse un avenir incertain donner raison à un vagabond de la pensée, à un rêveur éveillé, afin que Châtelaine ne soit plus effectivement un non-lieu mais redevienne un endroit où il pourrait à nouveau faire bon vivre.

Ah ! Encore une chose : pourquoi Châtelaine n'est toujours pas raccordée au TéliRéseau ?

H. Perrenoud

### KERMESSE DE LA PAROISSE DE L'EPIPHANIE DU LIGNON 5 ET 6 OCTOBRE 1996

**Appel à tous les groupements et associations de Vernier et environs**

Nous aimerions vous associer à notre Kermesse en vous faisant participer à notre programme d'animation en tant que groupe de chant, association sportive, équipe de danse, groupe de rock, etc.

Voulez-vous contacter notre président, M. Serge-André BRULHART, au téléphone 796 25 84 ?

Avec votre aide nous avons l'intention de fixer un programme du tonnerre. Merci de vos appels.

# Bravo

à vous qui confiez votre voiture à AMAG Genève!

Un spécialiste de marque ne se sentira pas tenu de remplacer inutilement certaines pièces uniquement pour justifier le montant de la facture. Il ne s'attaquera qu'aux problèmes

cruciaux et en parlera avec vous. Pour que le prix des travaux effectués ne soit que celui de votre satisfaction.

**Le service à la carte:  
Ce que vous voulez,  
quand vous voulez!**



1213 Petit-Lancy, Route du Pont-Butin  
Tél. 022 792 34 11

1227 Carouge, Chemin de la Marbrerie 8  
Tél. 022 343 16 00

## PORSCHE

Centre Porsche  
1202 Genève, Rue de Montbrillant 67  
Tél. 022 734 74 00

### CONSULTATIONS JURIDIQUES : DU NOUVEAU !

MARDI 16 AVRIL 1996, au CENTRE SOCIAL DE CHATELAINE, pour la première fois, se tiendront des consultations juridiques gratuites.

Comme c'est déjà le cas à la Mairie de Vernier ou au Centre social du Lignon, ces consultations sont données par un avocat ou une avocate du Barreau de Genève; elles peuvent concerner tout conseil juridiques ou avis de droit ainsi que des informations sur le plan procédural ou judiciaire.

A Châtelaine, ces consultations seront tenues par Me Elisabeth GABUS, avocate, qui est déjà responsable des consultations données au Centre social du Lignon. Elles auront lieu chaque quinzaine, une semaine à Châtelaine, la suivante au Lignon, chaque fois sur rendez-vous, le mardi entre 16h30 et 18h30.

Nous saisissons l'occasion pour rappeler ici l'ensemble de l'organisation de ces consultations juridiques données gratuitement sur la commune de Vernier pour ses habitants:

- 1) au Centre social de Châtelaine, à partir du mardi 16 avril 1996, le mardi chaque quinzaine. Prendre rendez-vous par téléphone au numéro 979.06.06;
- 2) au Centre social du Lignon, chaque quinzaine également, depuis le mardi 23 avril 1996 (jusqu'à cette date, l'horaire des consultations au Lignon reste inchangé). Prendre rendez-vous par téléphone au numéro 796.63.11;
- 3) au Service social communal enfin, rue du Village 1 à Vernier (à côté de la Mairie), chaque quinzaine le lundi comme auparavant, avec Me Jacques EMERY, avocat. Pour les rendez-vous: téléphone numéro 306.06.20.

## MULTIMEDIA SHOP

**Informatique professionnelle et domestique**

**Rue de la Fontenette 29 - 1227 CAROUGE  
Tél. 022/342 55 90**

Vous trouverez l'offre la plus complète au meilleur rapport qualité/prix des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels, livres et accessoires informatiques.

**5% de rabais aux chômeurs de la commune de Vernier, inscrits à la permanence d'Aïre.**

## Service social

**La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi**

**un accueil**

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- ♦ pour avoir une bonne connaissance de sa situation de chômeur
- ♦ pour faire son CV et ses lettres d'emploi avec une personne compétente
- ♦ pour oser partager son expérience, ses préoccupations

**Nous mettons à disposition :**

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique du 15 avril au 24 juin 96.**

**S'inscrire auprès du Service social communal, tél. 306 06 20.**

**VENEZ A L'ACCUEIL**

**CHOMEURS ET CHOMEUSES DE VERNIER**

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

## Aux aînés de la commune

Comme l'an passé, le comité de la

**Fanfare municipale de Vernier,**

propose d'accueillir les aînés de la commune lors de la répétition générale de son concert de printemps le

**vendredi 29 mars à 20h**

salle de l'école de Vernier-Place.

Un transport spécial circulera selon l'horaire suivant :

<b>Club du Lignon</b> , av. du Lignon 50-53	<b>19h20</b>
<b>Club des Libellules</b> , rte de l'Usine-à-Gaz 10	<b>19h25</b>
<b>Club de Châtelaine-Balexert</b> , av. de Crozet 31	<b>19h35</b>
<b>Club des Avanchets</b> , rue du Grand-Bay 21	<b>19h40</b>

Le retour est également assuré, il devrait se situer autour de 22h.



# Vernier fleuri

Pour promouvoir les décorations florales, les autorités communales, avec le concours du service des parcs et promenades, organisent deux manifestations.

Nous souhaitons que chacun participe à l'embellissement des différents quartiers de la commune.

Fleurissez vos fenêtres, balcons ou terrasses et témoignez ainsi qu'il fait bon vivre à Vernier.

## Journée portes ouvertes à l'établissement horticole

Centre de voirie, Route de Montfleury

**Samedi 11 mai 1996**  
de 10 h à 16 heures

### Nombreux stands:

**marché aux géraniums** et plantes annuelles

**confection des caissettes** : avec l'aide et conseils des horticulteurs de la commune.

**confection florale** : Testez vos aptitudes artistiques

**buvette** : Pour étancher toute soif. Grillades

**Concours** : connaissez-vous votre commune ?

## Concours des fenêtres et balcons

Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Veuillez vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous en précisant dans quelle catégorie vous désirez participer:

Deux catégories:

- a. Fenêtres et balcons
- b. Entrées, terrasses et villas

Une confirmation d'inscription, ainsi que le règlement du concours, vous seront adressés.

Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté.

**N.B.** A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

Les autorités vous remercient d'avance des soins que vous apporterez aux fleurs de vos fenêtres et balcons, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.



### BULLETIN D'INSCRIPTION POUR VERNIER FLEURI 1996

A renvoyer à : Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, A l'int. de M. Beffa,  
Rue du Village 9, 1214 Vernier

**Dernier délai: 11 mai 1996**

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Rue et numéro : .....

Numéro postal et localité : ..... Tél. : .....

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section:            Catégorie fenêtres et balcons       Catégorie terrasses, villas

Quand on rentre dans l'immeuble:

Etage: ..... A gauche :                       Au centre :                       A droite :

# Agenda

THEATRE DES RANCHES A VERNIER

**L'ECHO DE VERNIER**



présente à 20h15

**«Le menteur»  
de Pierre CORNEILLE**

**du 19 avril au 11 mai 1996**  
(mardi, mercredi, vendredi et samedi)

Mise en scène de Clairmonde Liévaux

Buvette ouverte dès 19h.

**JOURNEE  
«PORTES OUVERTES»**

**AU POSTE DE LA POLICE  
MUNICIPALE DU LIGNON**

Dans le cadre de son 50ème anniversaire, l'Institut suisse de police met sur pied une journée des polices suisses.

A cette occasion, le Service de la police municipale de Vernier vous invite à une petite visite le

**SAMEDI 27 AVRIL 1996**  
**de 9h à 17h**

au poste de police municipale du Lignon, av. du Lignon 35.

**HORAIRE  
DES  
FETES DE PAQUES**

**ADMINISTRATION**

Les bureaux seront **fermés du jeudi 4 avril à 16h30 au lundi 8 avril inclus.**

Réouverture mardi 9 avril à 9h.

**SERVICE DE LA VOIRIE**

Levée des ordures ménagères :

**Vendredi-Saint 5 avril**  
tournée supprimée et reportée au samedi

**Lundi de Pâques 8 avril**  
tournée supprimée et non remplacée.

**LA MACAV**

48, rue du Village

Ouverte tous les jours,  
sauf le dimanche et le lundi matin,  
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30



**Jusqu'au 30 mars 96**

**JACQUELINE VALENTE**  
CADRES ET BOITES EN TISSUS

**Du 22 avril au 18 mai 96**

**VALERIE HOBDEN**  
HUILES SUR FEUILLES D'OR

**Salon des inventions**

Le 24e Salon international des inventions, des techniques et produits nouveaux de Genève aura lieu

**à Palexpo**

**du 19 au 28 avril 1996.**

**AUTOHALL METROPOLE SA**  
14, rte du Pont-Butin. Tél. 022 / 8790 333 1213 Petit-Lancy  
Horaires / service de vente: lun-ven de 8h à 18h30 sam de 9h à 16h NON-STOP

**NOUVEAU Espace jeux pour les petits!**  
Venez choisir votre familiale en toute TRANQUILITÉ

**NITENDO**  
**MAISON DE CARTON**  
**JEUX PUZZLES**

**Escort**  
5 places

**Galaxy**  
5 à 7 places

**Mondeo**  
5 places

**Ford**  
Avec airbag et ABS pour tous.

## Petites annonces - A votre service gratuitement

### A votre service

Vous devez vous séparer de votre compagnon (chat, oiseau).

Nous sommes une famille avec 3 enfants et nous vous proposons de garder chez nous vos compagnons durant vos vacances, absences. Rapidité dans l'accueil.

Prix par jour Fr. 13.-. Tél. 796 21 73.

Secrétaire cherche travail quelques heures par semaine. Tél. 341 53 73.

Jeune homme de 16 ans, résidant à Châtelaine, cherche emploi ou job pour juillet 96. Tél. 796 92 18.

### Garde d'enfants

Maman de jour cherche enfants à garder. Tél. 341 53 73.

Cherche dame ou jeune fille pour garder bébé 5 mois, à domicile, la semaine. Dès avril, horaires irréguliers, au plus tôt 11h, au plus tard 21h30. Région Vernier (ch. des Myosotis). Tél. 341 63 36.

### A vendre

Salle à manger Louis XV (1 buffet, 1 table ronde avec 2 rallonges et 6 chaises).

Neuf Fr. 15 000.-, cédé Fr. 3000.-. Tél. privé 791 09 74, prof 343 21 67.

Ordinateur IBM + imprimante. Jamais utilisés. Tél. 341 66 29.

Appareil de fitness "Twist'n'Step" (disque rotatif, marchepied), pliable, état neuf. Avec vidéo-démo. Valeur Fr. 289.-, cédé Fr. 75.-. Tél. 341 50 48.

Galerie alu pour break, valeur neuve Fr. 250.-, cédée Fr. 100.-. Tél. 796 06 24, le soir.

Siège de voiture pour enfant. Tél. 341 66 29.

Skis 110 cm et chaussures 29, le tout Fr. 30.-. Lits superposés très solides en bois clair et tubes noirs, Fr. 150.-. Tél. 797 54 48.

### Cherche appartement

Cherche à louer 2 ou 3 pièces à Vernier. Loyer Fr. 650.- maximum. Tél. 796 16 02.

### Recherche

Dame pas très fortunée cherche à récupérer du tissu pour faire de la couture. Merci d'avance. Tél. 797 29 67.

Association de quartier cherche groupe folklore, musique et cuisine 14-15 septembre 96. Tél. 797 03 74.

Ensemble champêtre d'Aire, cherche musiciens pour compléter effectif. Tél. 796 80 69 dès 18h.

### Appartement à louer

A louer, appartement de 4 pièces aux Avanchets, cuisine agencée, entièrement remis à neuf, libre début mai. Loyer Fr. 1439,50 c.c. Tél. 796 81 17.

### Cherche

Amoureux de l'ancien temps achète des vieilles photos, négatifs sur verre, pellicules de motos ou véhicules jusqu'aux années 50. Recherche moto suisse jusqu'aux années 30. Tél. 788 18 06.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : ..... Prénom : ..... No tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

## AIDEZ-NOUS

Une famille d'une école de notre commune, une fois de plus, est menacée d'expulsion.

Les enfants ont fait toute leur scolarité dans notre école.

Ils se sont entièrement intégrés autant scolairement que socialement.

Ces enfants, d'origine iranienne (Mariam 14 ans, Marjaneh 10 ans et Ahmad 8 ans) se sont adaptés à leur nouvelle vie, malgré leurs racines très différentes et le décès de leur maman, il y a un peu plus de deux ans.

Nous souhaiterions qu'ils puissent obtenir le permis humanitaire qu'ils demandent car nous trouvons inadmissible que notre pays accepte de soigner et d'accompagner jusqu'à la mort ceux qui y trouvent refuge, mais ne se soucie pas de l'avenir du reste de la famille.

L'APE Balexert, des enseignants de l'école et des associations de notre quartier ont créé un comité de soutien à cette famille.

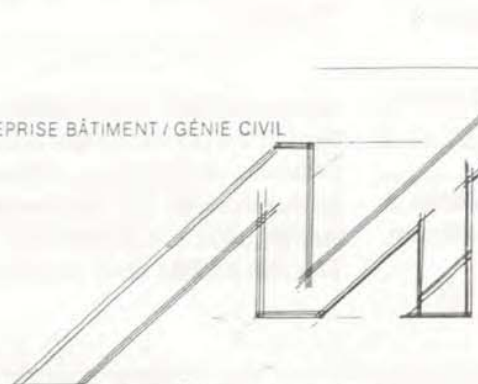
Pour supporter les frais administratifs qu'engendrent les démarches que notre comité de bénévoles va entreprendre, nous en appelons à votre soutien financier.

Aidez-nous, soutenez-nous en versant vos dons aussi modestes soient-ils,

au CCP 12 - 88492 - 7  
avec mention «Comité de soutien à la famille Hosseini»

ou en écrivant à  
APE Balexert - 70, ch. de l'Etang, 1219 Châtelaine

Au nom du comité de soutien MERCI.



ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL

**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE

## CANAL 29

Dans le cadre de nos programmes de télévision, nous préparons un reportage sur le Chalet de la Commune situé à Planachaux sur Champéry.

Pour mener à bien cette émission, nous avons besoin de documents de tous ordres :

- documents écrits retraçant son historique
- photos tout format, couleurs ou noir-blanc montrant l'aspect intérieur et extérieur
- diapositives
- films tout format (vidéo VHS, S-VHS, Hi-8, films 8, Super 8)

Tous ces documents seront répertoriés et rendus à leurs propriétaires en l'état dès que l'émission sera terminée.

Nous vous serions infiniment reconnaissants de bien vouloir noter vos coordonnées clairement afin que cette restitution puisse se faire sans encombre.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous nous ferez et vous témoignerez ainsi de l'intérêt que vous portez à notre travail.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le no de téléphone 796 36 43.

Vos envois sont à adresser uniquement à l'adresse suivante :

AVA - Canal 29  
Cp 21 - 1216 COINTRIN  
avec la mention Planachaux.



**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

**Ecole BER Genève**

Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical*

ou en

*économie*  
Cours d'été  
Français pour étrangers

Secrétariat *médical*  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

**Vincent  
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

\*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

# CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE

L'Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe (ASCCRE) est la section Helvétique du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation qui regroupe quelque 100 000 collectivités territoriales dans 25 pays du continent.

L'ASCCRE, dont fait partie la commune de Vernier, a pour objectif général de développer en Suisse l'esprit de coopération européenne, en collaboration avec les associations nationales des divers pays qui font partie du Conseil des Communes et Régions d'Europe, afin de :

- garantir l'autonomie et la défense des collectivités locales et régionales dans le cadre d'une Fédération des Etats européens à régime démocratique;
- favoriser la collaboration entre les communes et régions d'Europe, particulièrement par des échanges d'informations et d'expériences dans tous les domaines de compétence communale et régionale.

A fin octobre 1995, l'ASCCRE comprenait 382 membres réparti comme suit :

TI	105	AG	10	OW	2
VD	78	ZH	9	SZ	2
VS	43	JU	8	TG	2
BE	24	LU	6	AR	1
BL	16	SG	4	BS	1
FR	16	SO	4	UR	1
GE	16	GL	3	IR	-
GR	13	ZG	3	SH	-
NE	12	BW	2	FL	1

Le jumelage de communes suisses et de communes de l'Europe occidentale est, avec l'information, une des acti-



(Jean GODARD)

vités fondamentales de l'Association, qu'elle s'efforce de promouvoir comme contribution au rapprochement des citoyens helvétiques avec ceux de la Communauté des Douze.

A cela, il faut ajouter la dimension de coopération avec les collectivités locales de l'Est européen, en particulier les actions concrètes de solidarité faisant suite à «l'Opération Villages roumains», mais aussi dans des actions dirigées vers la Lettonie, l'Albanie et l'ex-Yougoslavie et, de manière plus générale, l'assistance au processus de démocratisation engagé dans la plupart des pays de l'Europe centrale et orientale.

On compte actuellement 162 communes suisses de 22 cantons jumelées avec 191 communes européennes de 12 pays.

En outre, l'ASCCRE s'active à la promotion de la «Journée de l'Europe» (5 mai), ainsi qu'à la diffusion des symboles et signes européens, dont les panneaux ci-contre, qui ont été posés en trois endroits de notre commune.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Prochaines séances

Mardi	23 avril	à 20h30
Mardi	21 mai	à 20h30
Mardi	18 juin	à 20h30

### Remplacement au Parti socialiste

MM. Denis CHIARADONNA et Alain CHARBONNIER ont prêté serment au Conseil municipal en remplacement de M. Jean-Claude JAQUET et Mme Lili STAUB, démissionnaires.

## Le ● vert

### Bassin scolaire de l'école des Ranches

Le bassin scolaire susmentionné a été mis en service au début 1972. Son système de ventilation, qui est usé, sera changé à la fin de cette année. Conçu à l'époque où l'on ne se souciait pas des économies d'énergie, il chauffe la totalité de l'air du bassin sans être récupéré.

La nouvelle ventilation comprendra un système de récupération. Celui-ci permettra d'économiser env. 120 000 Kw/h par an ou l'équivalent de 12 000 litres par an de mazout ou Fr. 3000.- par an (1l de mazout = Fr. -.25). Le coût de ce système de récupération est de Fr. 18 000.-.

Cette somme sera amortie en 6 ans. L'économie en litres de mazout représente la consommation annuelle (chauffage) de 4 à 6 maisons familiales. En plus de l'impact économique, l'effet écologique sera immédiat.

## Service des sports

### Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

**Bassin des Ranches (16 x 8 m) jusqu'au 24 avril 1996**

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	13h45 à 15h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	15h45 à 17h45
Adultes	fond à 2,00 m	17h45 à 18h45
Adultes	fond à 1,25 m	18h45 à 19h45

**Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) jusqu'au 5 mai 1996**

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	16h15 à 17h15
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	17h15 à 18h15
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	18h15 à 19h15
Adultes	fond à 2,00 m	19h15 à 20h15

*Dimanche*

Enfants et adultes	fond à 1,25 m	8h45 à 9h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure	enfants de 6 à 15 ans	Fr. 0,50
	adultes	Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Rens. : Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

### TENNIS D'AIRE - Réouverture saison 1996

Du lundi 1er avril au dimanche 27 octobre 1996

Horaire : tous les jours de 9h à 22h

#### TENNIS

<b>Court couvert</b>	1 heure	Fr. 13.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-

*Possibilité d'abonnement pour la saison*

<b>Cours extérieur</b>	¾ heure	Fr. 10.-
	¾ heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 6.-

Abonnement pour 10 x ¾ heure + 1 période gratuite	Fr. 100.-
--	-----------

<b>BADMINTON</b>	1 heure	Fr. 9.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-
Abonnement 10 x 1 heure + 1 période gratuite	Fr. 90.-	
(jusqu'à 18 ans)	Fr. 70.-	

*Possibilité d'abonnement pour la saison*

Renseignements : Tennis d'Aire,  
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

### Camp de ski à Champéry-Planachaux

Le traditionnel camp de ski organisé par le Service des sports de la commune a eu lieu du 19 février au 24 février 1996.

La neige était au rendez-vous et tout s'est bien déroulé.



### PISCINE DU LIGNON

#### CHANGEMENT DU SYSTEME D'ENTREE

Le système d'entrée sera changé lors de la mise en service du bassin couvert au mois de mai 1997.

Les jetons d'entrée ne seront plus valables.

#### Saison 1996 :

Les abonnements de 10 entrées (Fr. 24.-) seront supprimés et remplacés par des abonnements de 5 entrées (Fr. 12.-).

Nous vous recommandons d'utiliser tous les jetons d'entrée en votre possession.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



## Bassin couvert de la piscine du Lignon

Nouvelle pataugeoire extérieure (1)

Construction du bassin couvert (2)



**PISCINE DU LIGNON**  
**ECOLE DE PLONGEE**

COURS 1996

### **OPEN WATER 1**

du 14 mai au 15 juin (40h) Fr. 500.-

### **OPEN WATER 2**

du 23 mai au 29 juin (40h) Fr. 500.-

### **OPEN WATER 3**

du 4 juillet au 10 août (40h) Fr. 500.-

### **ADVANCED OPEN WATER 1**

du 15 au 19 mai (Espagne) Fr. 350.-  
*Frais de voyage et d'hébergement  
non compris.*



<b>ADVANCED OPEN WATER 2</b>	du 1er juillet au 24 juillet (23h)	Fr. 350.-
<b>MEDIC FIRST AID (M.F.A.)</b>	les 17 et 18 juin (8h)	Fr. 120.-
<b>RESCUE DIVER</b>	du 25 juin au 13 août (env. 50h)	Fr. 650.-
<b>MEDIC FIRST AID + RESCUE</b>	du 17 juin au 13 août (env. 55h)	Fr. 750.-
<b>BAPTEMES DE PLONGEE</b>	dès le 25 mai jusqu'au 12 juillet (1h30),	adulte Fr. 20.- enfant Fr. 15.-
<b>COURS POUR ENFANTS</b>	du 15 mai au 26 juin (7 mercredis)	Fr. 105.-

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant. D'autres cours pourront être organisés si la demande est suffisante. Les jours et horaires seront précisés lors de l'inscription.

Pour tous renseignements : Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96.



Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon  
Case postale 114 - 1219 Le Lignon

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**  
**de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon**

**jeudi 28 mars**  
**20h15**

**Buvette de l'école d'Aïre,**  
**ch. Grand-Champ 11.**

Pourquoi ne pas venir renforcer l'équipe des membres dévoués du comité (dont certains après de longues années d'activité commencent à s'essouffler) au lieu de rester dans son coin à «râler» ou grossir les rangs des «Ya Ka» et «N'Ya Ka pas» ... et cela est valable pour d'autres associations.

*Pour cette fête  
Création de trois insignes  
originaux :  
Un pour chaque jour !*

**PAROISSE SAINT-PIE X**

Carrefour du Bouchet - Crozet/Balexert

**32<sup>e</sup> KERMESSE DES 7 CITES**

**Vendredi 29, Samedi 30 et Dimanche 31 mars 1996**

**VENDREDI 29 MARS**

Mangez les merveilleux FILETS DE PERCHE  
avec **Le Jules CERISIER Orchestra**

**SAMEDI 30 MARS**

Le fameux marché du matin  
Le Brass-Band «L'ECHO DU CHALET»  
**Le jazz en fête avec «LE VIEUX CARRÉ»**

**DIMANCHE 31 MARS**

Apéritif avec Armin ROBYR et son accordéon  
Dîner avec vrai jambon A LA BORNE !  
**De Transylvanie, Hongrie : L'ENSEMBLE «CIFRA»**



Association des Intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

### mais où sont les neiges d'antan...

Le froid piquant et la neige récente nous ont remis en mémoire les «bonnes lugées» qu'enfants, nous pratiquions «à Souvayère» comme nous le disions alors. Pour être plus pro-



*Le marronnier des Pichonnaz et le Progrès*

ches de l'orthographe, c'est Sous Vallière que nous effectuions nos exploits, entre Château et Rhône.

Et de nous étonner de l'inquiétude de nos parents qui nous savaient sur ces pentes glacées qu'un rideau d'arbres séparait du fleuve ! Mais nous n'avons pas souvenir qu'un écolier ait terminé sa glissade dans l'eau.

Nous accédions à cette pente terrible par le chemin de Sales et cela d'autant plus facilement et fréquemment que, pendant quelque temps, une partie des écoliers de Vernier-Place - pour nous, l'Ecole - reçurent leur enseignement dans la salle Saint-François à Poussy.

Les locaux de classe que nous abandonnions furent occupés par la troupe : nous étions au début de la Mobilisation, en 1939. Dire que nous nous en plaindîmes serait exagéré.

Par la suite et après avoir retrouvé bancs et pupitres de douleur, nous gardâmes pendant assez longtemps dans le nez cette odeur militaire de paille et de cuir mêlée à d'autres effluves moins subtils. Mais comme nous-mêmes n'exhalions probablement pas des parfums spécialement fleuris, nous aurions eu mauvaise grâce à nous plaindre.

Le Village est construit sur un coteau. Face au Salève, champs et chemins pentus ne manquaient pas. Ils sont toujours là. Morcelés pour les uns et goudronnés pour les autres, ils ont perdu de leur attrait. Greube et Progrès nous attiraient, malgré le gros chêne du bas et le Café Restaurant Pichonnaz dans les fenêtres duquel il n'eût pas été bon de s'encadrer. Aussi donnions-nous souvent la préférence à Champ-Bossu, vers Crotte-au-Loup. Là on ne risquait rien sauf, le dimanche après-midi, un encombrement parce que les familles aimaient cette pente de tout repos et s'y rendaient en nombre. Avec le Jura dur

et froid qui barrait l'horizon, le lieu paraissait sévère, mais on faisait avec. Avec la neige de cet hiver, les nouveaux habitants de Vernier ont retrouvé en partie le chemin des écoliers, mais probablement pas les bons



*Chemin de la Grille; Sous Vallière; Loëx*

coins d'avant le Grand Bétonnage. D'autant qu'il paraît que la neige est moins abondante de nos jours qu'autrefois. Les météorologues disent le contraire. Notre faiblesse est de les croire, mais c'est dans la mémoire des gens qu'il neige toujours plus et c'est cela l'important.

Ce n'est pas sans arrière-pensée que



*La Greube et le gros chêne*

nous évoquons ici la vie d'hier ou d'avant-hier. Vous pouvez profiter encore de ces cheminements perdus. Il suffit de sortir des circuits automobiles habituels. Descendez le chemin de la Grille. A votre droite, Sous Vallière. Suivez le bord du Rhône et remontez par la Greube ou par le chemin du Progrès. Poussez une petite pointe jusqu'à Crotte-au-Loup et vous êtes presque au Champ-Bossu. Vous pourrez peut-être vous engager dans un petit sentier s'il n'est pas déjà mort et vous retrouver à Mouille-Galand. Mais prenez garde aux chiens errants : il peut en rester quelques-uns qui ne savent pas qu'ils doivent promener leur maître au bout d'une laisse....

Le Comité de L'AIVV



*Un petit sentier qui meurt...*

7 AVRIL 1996

**JOURNÉE  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ**



**VILLES - SANTÉ**



**POUR VIVRE MIEUX**



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**